CHRISTEYNS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (2001/58/CE)

2812

Edition 6
Date 09/05/2006

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL	2812
CODE FORMULE	1138
DESCRIPTION/EMPLOI	Nettoyant sols

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR	Christeyns France S.A.	WEBSITE	www.christeyns.com
ADRESSE	rue de la Maladrie 31 F-44120 VERTOU		
TEL	+33 (0)240 80 27 27		
FAX	+33 (0)240 03 09 73		

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA (INRS)	01 45 42 59 59
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY	+33 (0)3 83 32 36 36

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX (RUBRIQUE 2)

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100173) Savon de coco	61789-31-9		< 5 %	Xi	R36/38
(100224) 3-Butoxy-2-propanol et isomères	5131-66-8	249-598-7	< 5 %	Xi	R36/38
(100650) Ether Méthylique du Dipropylèneglycol	34590-94-8	252-104-2	< 5 %	/	/
(101995) Silicate de soude	1344-09-8	215-687-4	< 5 %	Xi	R41, R38
(102010) Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	< 2 %	C	R35
Alkyl polyethylène glycol éther C10	160875-66-		< 5 %	Xn	R22, R41

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX: Classification selon 2001/60/CE : préparation avec réserve alcaline élevée. Provoque des brûlures.

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
INGESTION	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
CONTACT AVEC LES YEUX	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
TRAITEMENT	Avis aux médecins.
CONTACT AVEC LA PEAU	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
INHALATION	En cas de malaise consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIE(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S): Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO_2). eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ
Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS
Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

MÉTHODE DE NETTOYAGE	Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Laver ensuite abondamment à l'eau.
PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S)	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
STOCKAGE	
PRÉCAUTION(S) STOCKAGE	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE	Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.
- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER	Non déterminé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION	
LIMITE(S) D'EXPOSITION	FRANCE VME = 100 ppm / Ether méthylique du Dipropylène glycol.
PROTECTION INDIVIDUELLE	
PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	Pas nécessaire.
PROTECTION DES MAINS	des gants résistant chimiquement (selon la norme EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Porter un vêtement de protection approprié.
PROTECTION DES YEUX	Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
MESURES D'HYGIÈNE	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE	
ETAT PHYSIQUE/FORME	liquide.
ODEUR	solvants.
COULEUR	jaune fluo.
INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNMENT	
PH	+/- 13,5 (100%)
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ)	Non applicable.
DENSITÉ	+/- 1,030 g/cm3
HYDROSOLUBILITÉ	Totale à 20°C
RÉSERVE ALCALINE/ACIDE	16

10.STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER	Températures au-dessous de 0°C. des températures élevées.
MATIÈRE(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES	
- INHALATION	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- CONTACT AVEC LA PEAU	Provoque des brûlures.
- CONTACT AVEC LES YEUX	Provoque des brûlures.
- INGESTION	Brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.

12.INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT	
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION	Pas de bio-accumulation.
EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)	
EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE	selon 1999/45/CE - La préparation n'est pas classée "dangereux pour l'environnement". A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

13.CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS	Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
EMBALLAGES CONTAMINÉS	Evacuer comme déchet dangereux.

14.INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° UN	1719
VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)	
GROUPE D'EMBALLAGE	III

NOM D'ENVOI — Liquide alcalin caustique, n.s.a
Mélange avec hydroxyde de sodium

VOIES MARITIMES (IMDG)

GROUPE D'EMBALLAGE — III

ETIQUETTE ADR

N°8

15.INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER

C

COMPOSANT DANGEREUX — Préparation avec réserve alcalinité élevée. Contient hydroxyde de sodium.

PHRASE(S) R — R34 - Provoque des brûlures

PHRASE(S) S — S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

REGLEMENT (CE) N°648/2004
INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS — < 5 %

Savon

Polycarboxylates

Phosphonates

Agents de surface non ioniques

Conservateurs

AGENTS CONSERVATEURS — BENZISOTHIAZOLINONE.

FRAGRANCES ALLERGISANTES > 0,01 % — Pas de.

16.AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 91/155/CE - 01/58/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE — 27/03/2006

RÉVISION CHAPITRE(S) N° — 2-8-9-15

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R RUBRIQUE 2 — R22 - Nocif en cas d'ingestion

R35 - Provoque de graves brûlures

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau

R38 - Irritant pour la peau

R41 - Risque de lésions oculaires graves